

Bourges le 30 septembre 2020

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale du Cher

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
élémentaires publiques

S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation nationale

Division Vie Scolaire

Bureau DVS 1

n° 018/2020/PD

Affaire suivie par

Fabien JOUBERT

Coordonnateur départemental pour
l'Éducation artistique et culturelle
codeac18@ac-orleans-tours.fr
Tél. 02 36 08 20 23

&

Pascale DAURIOL

responsable du Bureau DVS1
ce.dvs1-18@ac-orleans-tours.fr
Tél. 02 36 08 20 41

Cité Condé, bâtiment F
rue du 95ème de Ligne
BP 608
18016 Bourges Cedex

Objet : Le 9 décembre 2020, Journée nationale de la laïcité

Comme rappelé dans le vademécum, «La laïcité à l'École»: « Conçue comme un support pour enseigner, faire partager et faire respecter les principes et les valeurs de la République, la Charte de la laïcité à l'École est exploitée par les enseignants dans des activités pédagogiques variées, notamment lors de la Journée de la laïcité le 9 décembre ».

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/laicite/89/4/vademecum_laicite_VF2_955894.pdf (page 12)

Pour célébrer la Journée nationale de la laïcité du 9 décembre, plusieurs associations laïques* du Cher, réunies en un groupe départemental, proposent aux classes de la maternelle au lycée une action permettant aux élèves d'approfondir leur réflexion sur la Charte de la laïcité à l'École.

- Les élèves des classes participantes conduisent une réflexion qui aboutit à la réalisation d'une photographie, d'un texte (poétique, narratif, informatif...), d'un enregistrement sonore (débat, poésie...), d'une vidéo, ... illustrant un article de la Charte. Chaque classe enverra une seule production créée coopérativement. Dans le cas d'une photographie ou d'une vidéo, les personnes, enfants ou adultes, ne devront pas être identifiables.
- Les classes adressent à l'OCCE du Cher, par mail leur production en précisant quel article a été choisi et **en proposant un titre à leur réalisation**, au plus tard le 27 novembre 2020. Les travaux reçus sont postés sur un mur virtuel, accessible ensuite à tous.
- Le 9 décembre, Journée nationale de la laïcité, les classes sont invitées à consulter ce mur virtuel. Ce jour-là, elles pourront ainsi découvrir les productions des autres élèves, vivre un débat sur la laïcité et, si elles le souhaitent, organiser un événement sur ce thème.
- L'exposition virtuelle sera inaugurée à l'INSPÉ de Bourges le 9 décembre.

Afin d'accompagner les enseignants et leurs classes participant à ce projet, des outils ont été recensés et mis à leur disposition sur le site de la Ligue de l'enseignement du Cher : http://www.ligue18.org/ressource_laicite.php. **Également, les enseignants le désirant pourront être mis en relation avec une association, membre de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale**

Vous trouverez en annexe la fiche d'inscription à retourner à :

L'OCCE du Cher
186 rue de Lazenay
18000 Bourges

ou par courriel : ad18@occe.coop avant **le 23 octobre prochain**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre attache auprès de Alice DEFRENE – OCCE du Cher
Téléphone : 02 48 67 04 43 – Courriel a.defresne@occe.coop

Je compte sur votre participation et à l'avance, je vous en remercie.

Pierre-Alain CHIFFRE



** ANATEEP, Cercle Condorcet, Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, Jeunesse au Plein Air, Laïcité 18, Les Amis de la Commune de Paris 1871, Ligue de l'enseignement, Mouvement de la Paix, Office Central de la Coopération à l'École, Solidarité Laïque*